



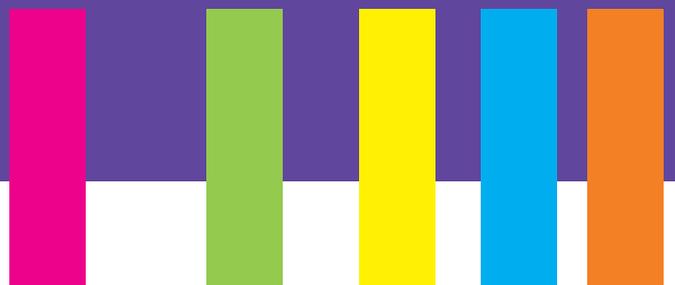
**amiem**

**Association Médicale  
Inter-Entreprises du Morbihan et localités limitrophes**

**Procès-Verbal  
Assemblée Générale Ordinaire**

**du 22 Juin 2021**

**Exercice 2020**



# Sommaire

<b>Mot du Président .....</b>	<b>1</b>
<b>Rapport d'activité 2020 .....</b>	<b>3</b>
<b>Activité médicale et actions en milieu de travail 2020 .....</b>	<b>7</b>
<b>Rapport financier 2020 .....</b>	<b>14</b>
<b>Renouvellement du mandat du Commissaire aux comptes ..</b>	<b>15</b>
<b>Budget 2022 et Cotisations 2022 .....</b>	<b>16</b>
<b>Echanges avec la salle .....</b>	<b>17</b>
<b>Résolutions .....</b>	<b>17</b>
<b>Actualités Santé Travail .....</b>	<b>19</b>



# Assemblée Générale Ordinaire le 22 juin 2021 VANNES

**Monsieur LESTROHAN, Président :**

J'ai l'honneur de déclarer ouverte l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle de notre Association, réunie conformément à l'article 11 de nos statuts, pour entendre la lecture du rapport, adopté par le Conseil d'Administration, concernant l'organisation, le fonctionnement et la gestion financière pour l'exercice 2020.

*Cette Assemblée Générale a été annoncée sur le site INTERNET de l'AMIEM et par mail aux adhérents qui nous ont communiqué leur adresse mail.*



Je remercie nos adhérents, Administrateurs et Membres de la Commission de Contrôle ici présents, notamment les nouveaux candidats administrateurs du fait du renouvellement des mandats pour la période 2021/2025, les mandats étant de 4 ans :

- **Monsieur ESPITALIER NOËL Ludovic**, candidat au Conseil d'Administration – Collège Employeur, Secrétaire Général CAPEB du Morbihan, présenté par l'U2P Morbihan
- **Madame PIZZOLO BODIVIT Sandra**, désignée au Conseil d'Administration – Collège Salarié, présentée par FO Morbihan

Ces nouveaux Administrateurs pourront se présenter lors des résolutions.

N'ont pu être présents ce jour :

- **Madame GUYODO Caroline**, désignée au Conseil d'Administration – Collège Salarié, présentée par la CFDT Morbihan
- **Madame LE CLANCHE Nathalie**, désignée au Conseil d'Administration – Collège Salarié, présentée par la CFE-CGC Morbihan
- **Monsieur GICQUEL Charles**, désigné au Conseil d'Administration – Collège Salarié, présenté par la CFTC Morbihan

Il faut toutefois informer l'assemblée du projet de Réforme de la santé au travail dont les textes devraient paraître d'ici la fin de l'année 2021 pour une application prévue en 2022. La Commission des Affaires Sociales du Sénat examinera le texte de la Proposition de loi sur la Santé au Travail le 23 juin 2021.

En conséquence, les mandats pourraient être à renouveler selon les dispositions qui pourraient être retenues en ce sens.

Nous accueillons également les nouveaux membres de la Commission de Contrôle :

- **Monsieur ESPITALIER NOËL Ludovic**, également désigné à la Commission de Contrôle – Collège Employeur, Secrétaire Général CAPEB du Morbihan, présenté par l'U2P Morbihan
- **Madame GROSJEAN Corinne**, désignée à la Commission de Contrôle – Collège Salarié, présentée par la CFE-CGC Morbihan

- **Madame ROBBE Elisabeth**, désignée à la Commission de Contrôle – Collège Salarié, présentée par la CGT Morbihan
- **Monsieur FAUVEL Denis**, désigné à la Commission de Contrôle – Collège Salarié, présenté par FO Morbihan

N'ont pu être présents ce jour :

- **Madame LHULLIER Véronique**, désignée à la Commission de Contrôle – Collège Salarié, présentée par FO Morbihan
- **Monsieur GICQUEL Charles**, également désigné à la Commission de Contrôle – Collège Salarié, présenté par la CFTC Morbihan

Enfin, je tiens à remercier :

Monsieur **Marc BACCI**, Monsieur **Fabrice BELLEC**, Madame **Evelyne BRIONNE**, Madame **Sophie KERSERHO**, Monsieur **Jean-Luc LOTRIAN**, Madame **Lydie LOYER**, Monsieur **Georges NOËL**, Monsieur **Mariano PASUT**, Monsieur **Pierrick SIMON**, Madame Sandrine **VILLALON** pour qui il s'agit de leur dernière Assemblée Générale en tant qu'Administrateur et/ou membre de la Commission de Contrôle.

Je remercie également particulièrement **Madame Claudie CHEDALEUX** qui après 15 années à la direction de l'AMIEM s'oriente vers de nouveaux projets.

## RAPPORT D'ACTIVITÉ 2020

L'activité 2020 est présentée par Madame CHÉDALEUX, Directrice.

### Les éléments chiffrés

#### Salariés

Au 31/12/2020, le nombre de salariés suivis est de **170 064** contre 169 628 en 2019 (soit + 436). La répartition, selon les départements, est la suivante :

Années	Total	Morbihan	Ille et Vilaine	Loire Atlantique
2013	186 513	162 811	15 735	7 767
2014	188 236	164 251	16 182	7 803
2015	187 034	163 002	16 170	7 862
2016	173 091	151 395	14 074	7 622
2017	174 398	149 826	16 862	7 710
01/01/2019	169 183	152 389	16 794	0
2019	169 628	152 888	16 740	0
2020	170 064	153 321	16 743	0

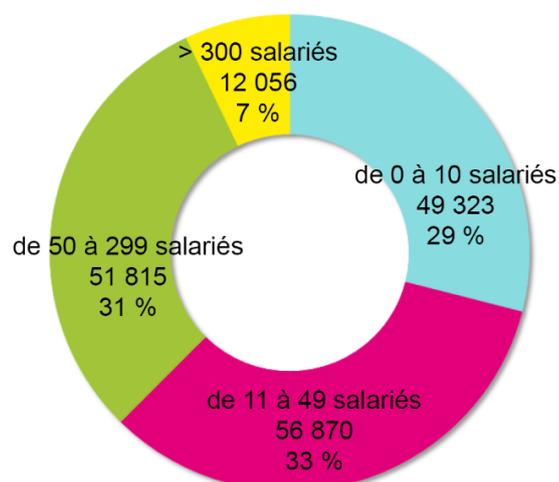
En ajoutant les effectifs concernant les salariés intérimaires (7 364), les saisonniers (1 225), les « proximités » (salariés hors Morbihan ou secteur de Redon) (1 455) et les « partenaires » (20) vus, ce chiffre s'élève à **180 128**.

Il est précisé que l'AMIEM fait partie des dix Services de Santé au Travail Interentreprises les plus importants de France.

#### Entreprises adhérentes

Le nombre d'entreprises adhérentes est en légère baisse au 31/12/2020 : **20 982** (- 78). La répartition des entreprises et des salariés est la suivante :

De 0 à 10 salariés	17 642	84.08 %
De 11 à 49 salariés	2 766	13.18 %
De 50 à 299 salariés	548	2.61 %
> 300 salariés	26	0.13 %



## Les ressources humaines du Service

Au 31/12/2020, 238 personnes figurent à l'effectif de l'AMIEM contre 241 à fin 2019. En particulier :

- 61 médecins représentant 50.15 ETP dont 21 collaborateurs médecins
- 18 intervenants en prévention des risques professionnels
- 22 infirmiers santé travail
- 14 assistants santé travail.

La pyramide des âges reste élevée. Elle tend cependant à diminuer avec l'intégration des collaborateurs médecins et des infirmiers santé travail.

### Evolution de l'effectif médecins

Année	Nombre de médecins	ETP	Dont collaborateurs médecins
31/12/2012	62	52.90	2
31/12/2013	63	51.00	6
31/12/2014	59	49.93	6
31/12/2015	61	51.23	10
31/12/2016	61	51.67	14
31/12/2017	57	46.25	12
31/12/2018	54	44.95	13
31/12/2019	56	44.71	15
31/12/2020	61	50.15	21

## Formation professionnelle

89 actions de formations ont été réalisées au profit de 148 personnes, dont :

- 53 parcours d'intégration des nouveaux embauchés.

Il est à noter qu'en 2020, la pandémie Covid-19 n'a pas permis de réaliser toutes les actions de formation prévues. Le coût de la formation représente 2,48 % de la masse salariale, contre 4 à 5 % habituellement.

Outre l'obligation de formation professionnelle des salariés, les actions de formations répondent également au maintien des compétences du personnel. La formation demeure ainsi une priorité, notamment au travers du Plan de formation détaillé validé par le CSE (Comité Social et Economique) de l'AMIEM.

## L'activité du service adhérents

Le taux de recouvrement des cotisations se maintient : élevé et satisfaisant, il est de 99.82 % (identique en 2019, 99.80 % en 2018).

Les nouvelles adhésions sont principalement réceptionnées par mail (45 %) ainsi que par le biais de l'URSSAF (44 %). L'AMIEM a analysé 78 871 déclarations préalables à l'embauche (DPAE).

## La communication et les relations avec les adhérents

Le contexte sanitaire lié à la pandémie Covid-19 a provoqué l'annulation ou le report de certains événements.

L'AMIEM a su s'adapter et ainsi proposer à ses adhérents :

### Les Rencontres Santé Travail le 24/09/2021 :

Une organisation régionale adaptée aux contraintes sanitaires a conduit à une édition 100 % digitale.



présanse  
PRÉVENTION ET SANTÉ AU TRAVAIL  
BRETAGNE



Une édition régionale 100% digital



### Mise en place de 8 WEBINAIRES

1- Conception ou transformation de vos lieux et/ou situations de travail

28 participants

2- Mise à jour du Document Unique - H&S

90 participants

3- Mesures de prévention sanitaires Covid-19

60 participants

4- Prévention des addictions en entreprise

16 participants

5- Mise à jour du Document Unique - H&S, médical, juridique

80 participants

6- Télétravail : une question d'organisation !

61 participants

7- Prévention des addictions en entreprise

20 participants

8- Prévention des TMS pour les TPE

11 participants

Cette action très appréciée des adhérents a amené l'AMIEM à pérenniser la proposition de Webinaires sur différents thèmes à ses adhérents.

A noter également la refonte du site internet de l'AMIEM qui aboutira en 2021 afin de répondre à l'évolution de la navigation sur internet et mettre à disposition des adhérents et des salariés un outil plus intuitif.

## Le service documentation

En quelques chiffres :

- 6 357 plaquettes remises aux adhérents
- 44 recherches documentaires par des médecins et IPRP ayant besoin de documentation récente
- 45 prêts d'ouvrages
- 14 séances de formation pour les nouveaux arrivants.

## Covid-19

Comme toutes les entreprises, l'AMIEM s'est adaptée face à ce contexte inédit de pandémie.

L'AMIEM a adopté un fonctionnement en « mode permanence » à partir du 18 mars 2020, au lendemain du confinement. Il s'agissait de conjuguer la protection du personnel de l'AMIEM et la continuité de l'activité au service des adhérents et leurs salariés.

La téléconsultation, nécessaire pour assurer le maintien du plus grand nombre de suivis médicaux, a ainsi été déployée en trois semaines au sein du Service.

Différentes actions ont été menées pour accompagner les entreprises et maintenir l'activité dans le respect des règles sanitaires, notamment :

### La communication externe :

- Newsletters Adhérents
- Newsletters d'information à tous les adhérents (Organisation du service, Question / Réponse du Ministère du travail)
- Newsletters ciblées avec les fiches métiers du Ministère du travail => 38 fiches métiers relayées
- Publication d'articles sur le site internet
- Publication d'un article de presse Ouest-France
- Webinaires

### La santé au travail... et au télétravail

La crise du coronavirus a aussi modifié nos rapports avec la santé au travail. Depuis les premières mesures de confinement, fini les rendez-vous systématiques dans les centres de la Médecine du travail. Pour beaucoup de professions, elles sont possibles à distance, en téléconsultation. Les 230 salariés de l'Amiem 56 ont continué leur mission en télétravail ou dans les centres, dont huit sont restés ouverts.

C'est que le Covid-19 et les mesures à prendre qu'il impose ont posé beaucoup de questions aux chefs d'entreprises et leurs salariés qui ont été nombreux à se tourner vers la Médecine du travail. « Des dirigeants demandent si les mesures qu'ils ont prises sont suffisantes pour la reprise. Des employés demandent s'ils peuvent reprendre le travail malgré certaines pathologies... », confirme la directrice de l'Amiem 56, Claudie Chedaleux, qui a complé-



L'Amiem a poursuivi son travail en développant les téléconsultations.

(Photo: Ouest-France)

455 visites en entreprises ou en centres et 1 427 téléconsultations entre le 30 mars et le 30 avril.

Toutes les consultations ne sont pas possibles à distance comme les tests de vue pour les professions dont la sécurité est en jeu. Pour ces derniers, les médecins ont ressorti leurs vieilles échelles Monoyer, les fameuses lettres à lire de loin, pour éviter le contact avec leurs machines.

### Bilan global : Du 17 mars au 7 juin 2020 :



## Mise en place d'une enquête auprès des adhérents :

- Enquête adressée par mail + Site Internet
- 781 Réponses
- 75 adhérents ont souhaité être contactés sur un ou plusieurs thème(s)
  - 32 demandes de visite
  - 45 demandes de DUERP (document unique d'évaluation des risques professionnels)
  - 16 demandes de prévention

➔ Adhérents contactés dans les 10 jours

➔ Suivi des demandes apprécié par les adhérents

**amiem**

### Bilan sur la période COVID-19

Depuis le début de la crise sanitaire liée au COVID-19, l'Amiem s'est organisée pour rester à vos côtés afin de vous conseiller et de vous accompagner.

Afin de connaître votre ressenti sur nos actions pendant cette période particulière et dans un objectif de mieux vous accompagner nous vous invitons à répondre à ce court questionnaire (2 minutes).

Cette enquête est disponible jusqu'au 19 juin 2020.

**\*Obligatoire**

Aviez-vous connaissance du fait que les équipes de l'Amiem sont restées à votre disposition pendant le confinement ? \*

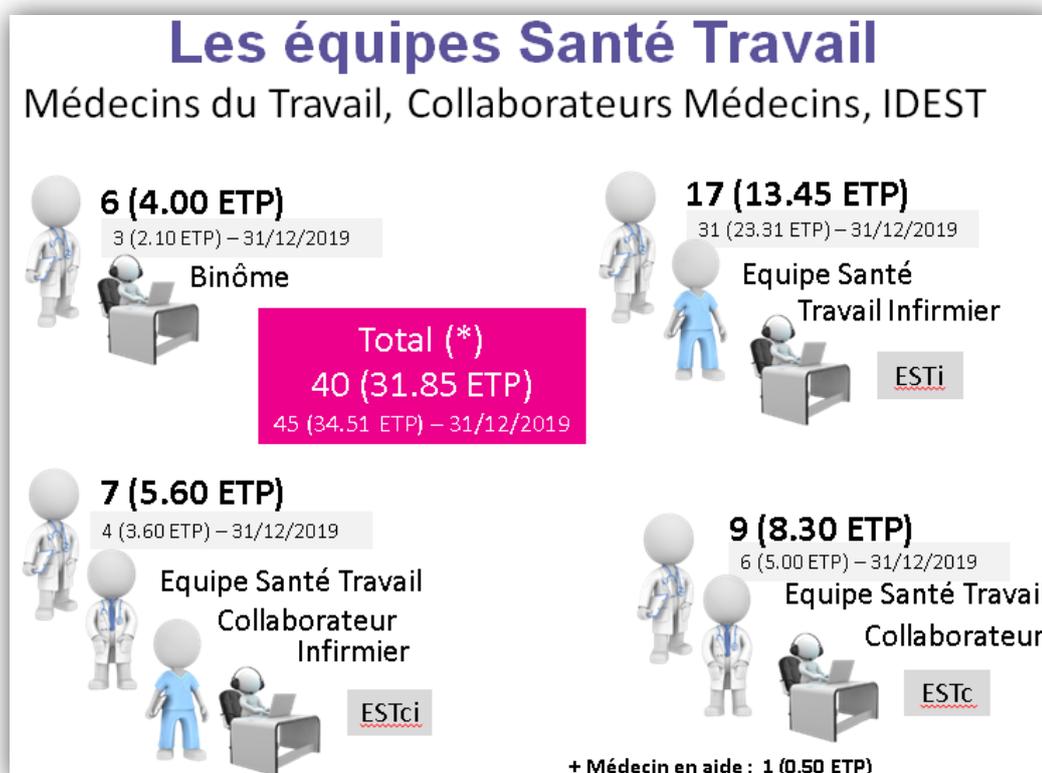
Oui

Non

## ACTIVITE MEDICALE ET ACTIONS EN MILIEU DE TRAVAIL 2020

Ce point est présenté par le Dr Bruno LOZACHMEUR, médecin coordonnateur.

Les 40 médecins du travail exercent comme suit : 6 en binôme, 9 avec un collaborateur médecin, 17 avec un Infirmier Santé Travail et 7 avec un collaborateur médecin et un infirmier.



Au 31 décembre 2020, la population en charge est la suivante :

- 20 982 entreprises
- 180 128 salariés.

Le nombre **d'examens cliniques** réalisé s'élève à **82 405** (- 7,25 % par rapport à 2019).

**Les entretiens effectués par les Infirmier(e)s Santé Travail**, au nombre de 22 035, représentent 26.74 % de l'activité médicale, contre 23.65 % en 2019.

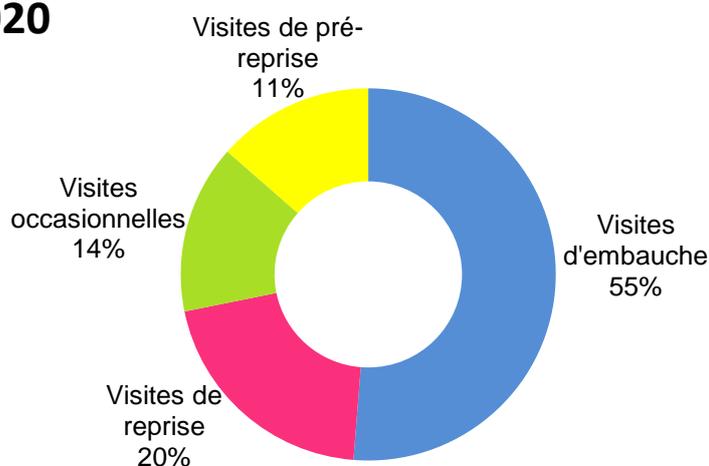
### La répartition des visites et des entretiens

- Les visites non périodiques représentent 76.10 % des actes médicaux, contre 23.90 % pour les visites périodiques.

#### La nature des visites non périodiques

	Visites d'embauche	Visites de reprise	Visites occasionnelles	Visites de pré-reprise
2014	31 195	13 515	7 317	5 337
2015	31 838	13 945	7 993	5 550
2016	31 760	13 909	7 408	5 769
2017	32 374	13 078	7 937	6 471
2018	36 435	12 799	9 350	7 240
2019	35 100	12 645	9 636	8 053
2020	32 126	12 876	9 191	8 480
2019/2020	- 8.47 %	+ 1.83 %	- 4.62 %	+ 5.30 %

**2020**



## Les orientations médicales

→ **9 204 orientations médicales** en 2020 (- 20,10 % par rapport à 2019), pour des motifs similaires à ceux des années précédentes. Cette baisse s'explique par l'impact de la pandémie Covid-19 sur le suivi médical des salariés durant les différents confinements de 2020.

### Les principales orientations médicales

Médecin traitant	4 381
Ophthalmologie	3 471
ORL	1 047
Cardiologie	417
Psychiatrie	277
Rhumatologie	272

## Les maladies professionnelles

**148 maladies professionnelles** ont été portées à la connaissance des médecins du travail. Comme les années passées, les troubles musculo-squelettiques représentent l'écrasante majorité des maladies professionnelles (137).

Peu de **maladies à caractère professionnel** (dépression, charge mentale importante, sciatique) ont été déclarées.

Il est ainsi rappelé l'importance du Document Unique rédigé pour chaque entreprise, permettant ainsi la traçabilité des risques pour les salariés.

Le nombre en croissance constante de salariés de plus de 62 ans en activité est souligné.

Cette situation engendre une problématique de maintien en emploi pour les entreprises face au risque de maladie de plus en plus important avec l'âge.

## Les examens complémentaires

### Les principaux examens complémentaires

Radio pulmonaire	417
Rhino fibroscopie	40
TDM thoracique	73



Radios pulmonaires  
Réalisées : 417



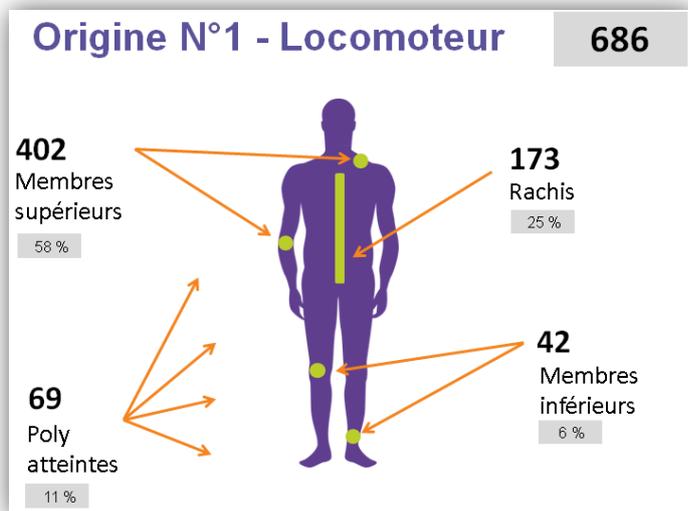
Rhinos Fibroscopies  
Réalisées : 40



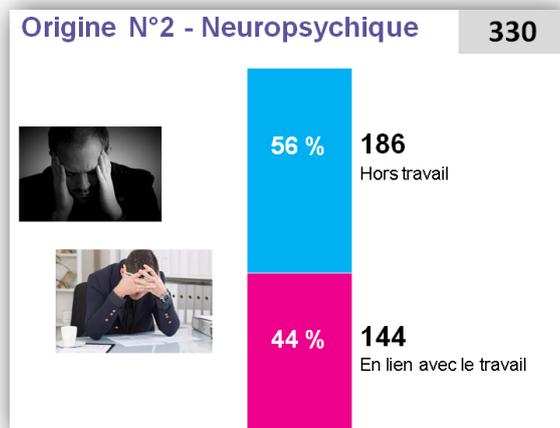
TDM Thoraciques  
Réalisés : 73

## Les avis médicaux

Les inaptitudes sont en baisse (1 221 contre 1 563 en 2019). Il est rappelé l'obligation de l'étude de poste, de l'entretien avec l'employeur et de la réalisation de la Fiche d'Entreprise pour poser une inaptitude. Cela représente un temps médical important. Il s'agit d'une co-construction avec le salarié et l'employeur.



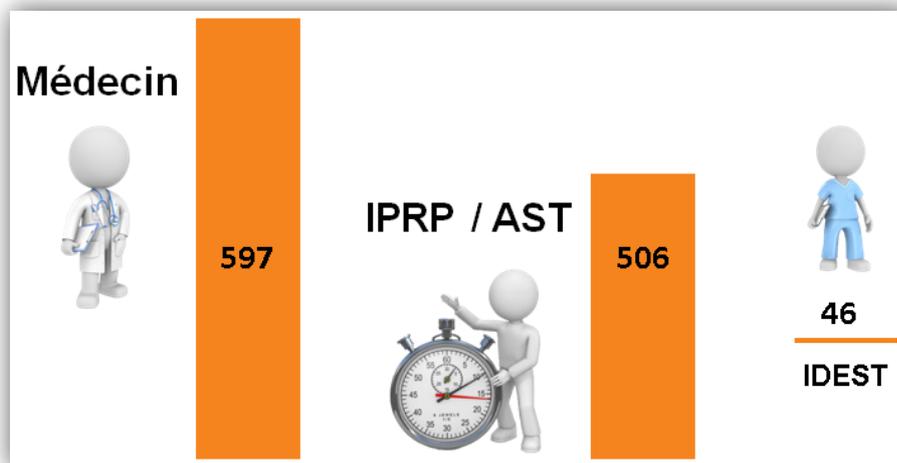
## Les origines médicales des inaptitudes



## Les actions en milieu de travail

Les actions en milieu de travail sont menées au sein d'une équipe pluridisciplinaire.

1 149 fiches d'entreprise ont été créées en 2020 selon la répartition suivante :



Il est recensé 9 948 fiches d'entreprises au 31/12/2020.

Les études de poste, obligatoires pour toute décision d'inaptitude, sont au nombre de 1 700, dont 1 233 réalisées par les médecins du travail, 416 par les IPRP/AST et 51 par les IDEST.

**1 626 demandes ont été formulées vers le pôle PRP** (prévention des risques professionnels) et 1 258 demandes ont été clôturées (715 par les IPRP et 543 par les AST), principalement des repérages évaluation des risques (44 %) et des études de postes (38%).

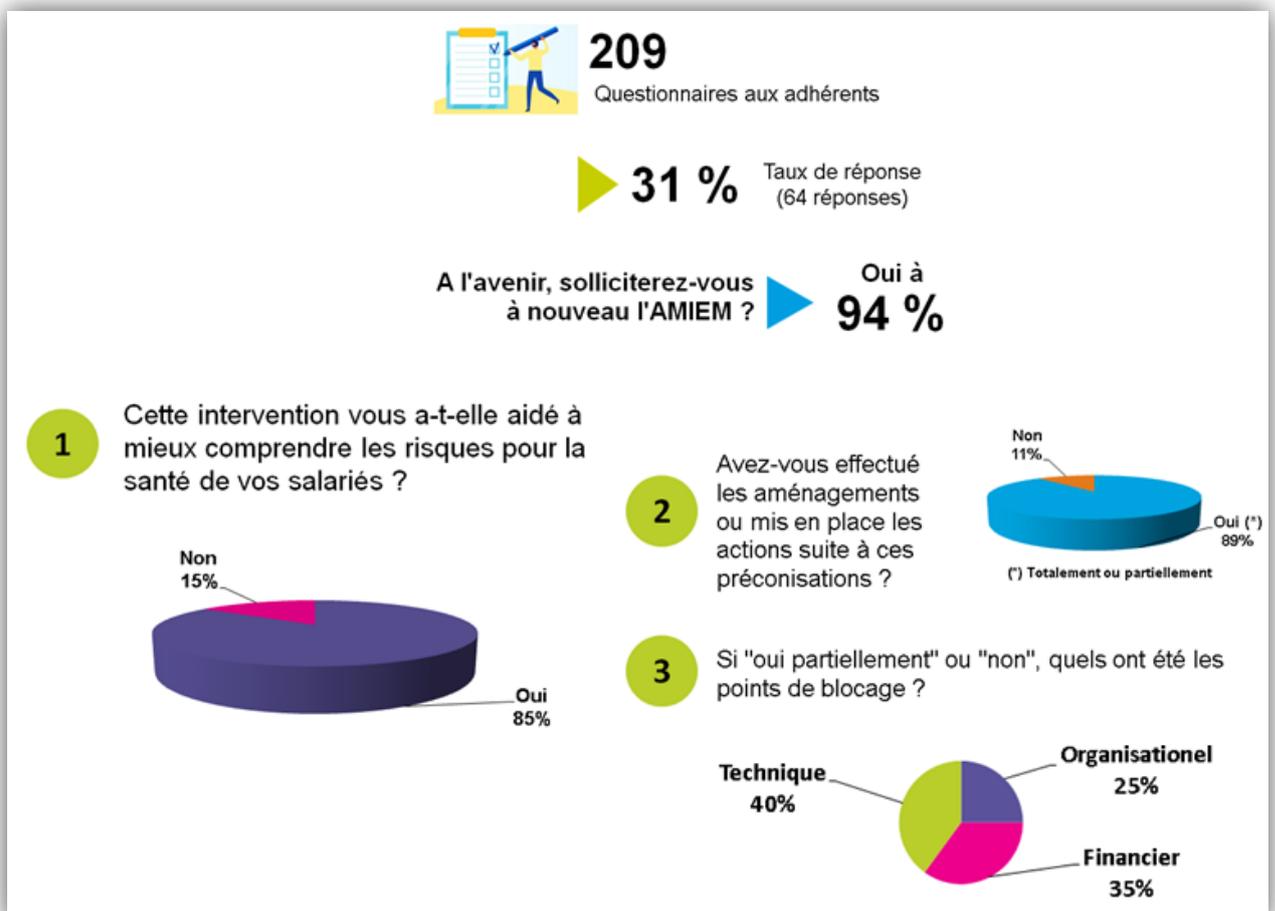
La **pandémie de Covid-19 a eu un impact sur l'activité du département prévention**, en entravant notamment les interventions en entreprise et la finalisation de certaines demandes.

La période mars-juin 2020 a nécessité de proposer de **nouvelles modalités d'intervention** :

- **212 relectures et conseils sur des PCA** (plans de continuité d'activité) et Documents Uniques ont été réalisés.
- **3 884 appels** ont été passés auprès des adhérents pour du conseil dont une bonne partie par le Département Prévention (phoning de métiers prioritaires).
- **Des webinaires ont été créés et animés**, dont certains perdurent encore à ce jour, comme « l'Aide à la mise à jour du Document Unique d'évaluation des risques professionnels » ou le « Télétravail : une question d'organisation ! ».
- Un autre volet a constitué en la **mise en place d'une cellule d'écoute** gérée par une IPRP (et une IDEST en appui si besoin). Anticipant des situations de détresse, notamment dans les établissements de soin et les EHPAD, le service a tenu à proposer une possibilité pour ces personnels d'exprimer leurs difficultés et ressentis.

A noter que dans le cadre de la démarche qualité et pour un meilleur service rendu, l'AMIEM a mis en place une enquête qualité à six mois après l'intervention.

### Résultats de l'enquête – Année 2020



**Le pôle mesurage bruit** a effectué 15 interventions clôturées en 2020 pour 28 demandes (sonométrie, dosimétrie, préconisations...). Ce pôle est en phase de réorganisation.

L'activité du **pôle prévention mal de dos** a été suspendue sur 2020, l'animation de ces sessions supposant des manipulations croisées de charges et une proximité importante entre les participants.

**Le dispositif « Victimologie »** a reçu 26 appels dont 16 interventions AMIEM. L'activité a été maintenue pendant les confinements. Cette cellule d'aide conserve toute son importance.

## Cellule Maintien en emploi – Prévention de la désinsertion professionnelle (PDP)



L'**Equipe Technique Maintien** a traité 57 dossiers qui ont concerné 18 médecins. Une régularité des demandes est constatée.

**Activ'Maintien** (approche individuelle) recense 38 dossiers en cours et 12 clôturés pour l'année 2020. Réel appui aux médecins du travail, cette proposition est également accueillie positivement par les salariés.

Des actions transverses de la Cellule Maintien en Emploi – PDP sont à noter :

- ✓ Réflexion sur les indicateurs du MEE/ MEDTRA
- ✓ Réglementation RGPD
- ✓ Pilote du groupe de travail régional MEE-PDP

Comme chaque année, les lombalgies et les troubles musculo-squelettiques de l'épaule arrivent en tête des pathologies responsables d'inaptitude.

## Le Service Social du Travail – CO RESO

Stables, 116 vacations ont été effectuées par les deux assistantes sociales de CO RESO qui ont une mission d'appui technique et de conseil auprès des médecins du travail de l'AMIEM, conformément à l'article L 4631-2 du Code du Travail.

- Les médecins de l'AMIEM ont sollicité les assistantes sociales afin qu'elles interviennent auprès de 218 salariés (239 en 2019).
- Les salariés orientés par les médecins sont d'une courte majorité des femmes (55 %), de statut ouvrier (76%), âgés de + de 55 ans (57%), en arrêt de travail (54 %).

**En conclusion de l'activité médicale 2019, le Dr LOZACHMEUR relève :**

Des interrogations :

- Sur l'impact de la pandémie Covid-19 dont un exercice modifié de l'activité, une adaptation avec de nouveaux modes d'organisation (visio consultation, télétravail...)
- Sur la nécessité d'un partenariat plus structuré avec les partenaires telle la CARSAT
- Sur l'importance croissante des orientations CSAM de la sécurité sociale vers les médecins du travail
- Sur la moindre utilisation des ruptures conventionnelles entraînant des orientations secondaires vers les médecins du travail
- Sur la Réforme santé travail en cours et ses éventuelles conséquences pour les Services de Santé au Travail.

### Des points positifs :

- L'activité en équipe pluridisciplinaire, toujours aussi enrichissante.
- Une capacité d'adaptation remarquable des équipes en cette période Covid-19.
- Le lien maintenu et renforcé avec les entreprises adhérentes.
- Une aide précieuse pour la réalisation de l'activité, notamment du COPIL Covid-19 et la mise en œuvre du PCA (Plan de Continuité de l'Activité) au sein de l'AMIEM, ainsi que l'appui des Médecins Inspecteurs Régionaux du Travail.

Monsieur LESTROHAN remercie l'ensemble du personnel pour sa mobilisation dans les différentes actions menées tout au long de l'année.

Madame VILLALON souhaite aborder la participation des SSTI à la campagne de vaccination Covid-19 et notamment l'opération de vaccination de grande ampleur initiée par l'Etat et prévue à l'AMIEM les 27 mai (1<sup>ère</sup> injection) et 8 juillet 2021 (2<sup>ème</sup> injection).

Madame CHEDALEUX rappelle le contexte actuel.

Dans le cadre de la lutte contre la pandémie SARS-COV2 Covid-19 une campagne de vaccination nationale contre la Covid-19 est organisée. La participation des professionnels de santé au travail à la campagne de vaccination contre la Covid-19 fait partie des missions des SST. L'AMIEM s'est inscrite dans cette campagne depuis le 1<sup>er</sup> avril 2021 grâce aux équipes médicales volontaires du Service. Le COPIL Covid-19, mis en place depuis mars 2020, a permis l'organisation, notamment logistique, de ces vaccinations. Malgré une certaine difficulté d'approvisionnement en vaccins, l'AMIEM a tout de même pu vacciner près de 300 personnes contre la Covid-19.

Début mai 2021, le Secrétaire d'Etat en charge des retraites et de la Santé au Travail a sollicité les SSTI pour participer à une Opération Pilote de Vaccination avec le vaccin Moderna. L'AMIEM y a répondu favorablement et 800 doses de vaccins Moderna lui ont été attribuées, réparties entre les centres de Caudan (400) et Vannes (400), lieux des vaccinations.

Les équipes médicales, logistiques, administratives se sont mobilisées pour organiser rapidement cette opération de vaccination. Malgré le challenge relevé, cette opération n'a pu aboutir, l'Etat n'ayant pas honoré la livraison des vaccins attribués à l'AMIEM dans les temps impartis, ce à deux reprises. L'AMIEM a donc été contrainte d'annuler cette opération et de réorienter les salariés inscrits vers les centres de vaccination.

Madame CHEDALEUX souligne la mobilisation importante du personnel de l'AMIEM et félicite leur investissement et leur mobilisation.

Dr LOZACHMEUR regrette que cette opération de vaccination n'ait pu aboutir pour les salariés en attente de vaccination, exerçant notamment des métiers où les règles de distanciation ne peuvent être respectées.

Monsieur LE NAI précise qu'avant d'annuler l'opération, tous les contacts ont été sollicités (ARS, CHU, Ministère, Députés, pharmacies,...) afin de trouver une solution d'approvisionnement en vaccins. Cette décision était la plus raisonnable par respect pour les salariés en attente de vaccination.

## RAPPORT FINANCIER 2020

Le rapport financier est présenté par Madame KERBAUL, Directrice Adjointe.

Il est rappelé le changement de mode de cotisation effectif au 1<sup>er</sup> janvier 2020 avec un mode de calcul de cotisation Per Capita ainsi qu'un complément d'appel à cotisation pour tout nouveau salarié suivi à 84 €, décidé par le Conseil d'Administration et l'Assemblée Générale. L'impact de la pandémie Covid-19 sur le nombre de visites est également mis en avant.

### Compte de résultat 2020 en soldes intermédiaires de gestion économiques

#### Produits

**La production de l'exercice s'élève à 16 394 088 €** contre 17 781 269 € en 2019, soit – 1 387 182 €.

#### Charges

**Les charges et charges externes s'élèvent à 1 697 349 €** contre 1 964 216 € en 2019, soit – 266 867 €. Elles représentent 10.40 % de la marge brute.

La pandémie Covid-19 a impacté les frais de fonctionnement du Service :

- Des économies réalisées sur les prestations de ménage, les frais de déplacement...
- Des dépenses supplémentaires liées à l'acquisition d'EPI (Equipements de Protection Individuelle), des lignes supplémentaires notamment pour la téléconsultation, le télétravail...

**Les frais de personnel diminuent de 400 755 €, soit 13 967 785 €** contre 14 368 540 € en 2019. Ils représentent 85.60 % de la marge brute contre 81.31 % en 2019.

La pandémie Covid-19 a impacté les frais de personnel du Service :

- Une économie de 450 000 € liée au dispositif de chômage partiel Covid-19.

**L'excédent brut d'exploitation est de 324 410 €** contre 998 160 € en 2019.

**Le résultat d'exploitation est négatif : - 407 432 €** contre 137 593 € en 2019.

**Le résultat courant s'élève à – 426 495 €** contre 118 115 € en 2019.

**Le résultat exceptionnel s'élève à – 13 699 €.**

**Le résultat net de l'exercice ressort à – 437 694 €.**

### Bilan 2020

#### Actif

- le montant net d'immobilisations s'élève à 11 396 258 € contre 11 763 131 € en 2019, soit – 366 873 €
- les disponibilités et valeurs de placements sont de 59 198 €.

#### Passif

- les capitaux propres s'élèvent à 8 854 763 € contre 8 746 215 € en 2019
- le résultat de l'exercice est de à – 437 694 €
- les dettes financières et d'exploitation augmentent de 138 898 €.

Le Président remercie Mme KERBAUL et précise que **le rapport 2020 relatif à l'organisation et au fonctionnement de l'AMIEM, soumis à la Commission de Contrôle de l'Association le 16 avril 2021, conformément aux dispositions de l'article D. 4622-54 du Code du Travail, n'a pas appelé d'observations particulières.**

Le Président demande ensuite à M. POLLIE, Commissaire aux Comptes, de donner lecture de ses rapports sur les comptes de l'exercice 2020.

Il certifie que les comptes annuels, arrêtés par le Conseil d'Administration sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé, ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de l'exercice 2020.

Le Président remercie l'ensemble des intervenants pour le travail accompli en 2020.

## Bilan 2020

ACTIF				PASSIF			
	Montants nets		Variation		Montants nets		Variation
	31.12.20	31.12.19			31.12.20	31.12.19	
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				<b>FONDS PROPRES</b>			
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	386 461	243 547	142 914	RESERVES	8 854 763	8 746 215	108 548
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	10 918 203	11 478 835	-560 632	REPORT A NOUVEAU			0
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	31 655	36 949	-5 294	RESULTAT DE L'EXERCICE	-437 694	108 548	-546 242
IMMOBILISATIONS EN COURS	59 939	3 800	56 139				
<b>TOTAL I</b>	<b>11 396 258</b>	<b>11 763 131</b>	<b>-366 873</b>	<b>TOTAL I</b>	<b>8 417 069</b>	<b>8 854 763</b>	<b>-437 694</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				<b>PROVISIONS</b>			
ADHERENTS DEBITEURS	535 224	242 150	293 075	PROVISION POUR RISQUES	11 110	63 955	-52 845
AUTRES CREANCES	832 562	1 110 199	-277 637	<b>TOTAL II</b>	<b>11 110</b>	<b>63 955</b>	<b>-52 845</b>
DISPONIBILITES ET VALEURS DE PLACEMENTS	59 198	136 108	-76 911	<b>DETTES</b>			
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	327 952	251 247	76 705	EMPRUNTS BANCAIRES	1 984 520	1 856 231	128 289
				DETTES D'EXPLOITATION	2 738 494	2 727 886	10 609
				PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	0	0	0
<b>TOTAL II</b>	<b>1 754 935</b>	<b>1 739 703</b>	<b>15 232</b>	<b>TOTAL III</b>	<b>4 723 014</b>	<b>4 584 117</b>	<b>138 898</b>
<b>TOTAL GENERAL (I + II)</b>	<b>13 151 193</b>	<b>13 502 834</b>	<b>-351 641</b>	<b>TOTAL GENERAL (I + II + III)</b>	<b>13 151 193</b>	<b>13 502 834</b>	<b>-351 641</b>

## RENOUVELLEMENT DU MANDAT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Le mandat de l'actuel Commissaire aux Comptes, Monsieur Damien POLLIE du Cabinet L2PAudit, arrive à son terme en juin 2021.

Les statuts de l'AMIEM sur ce point sont rappelés :

### COMMISSAIRE AUX COMPTES

#### Article 14

*Sur proposition du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale désigne un Commissaire aux Comptes, dont les missions sont fixées conformément aux dispositions légales en vigueur et dont le mandat est renouvelé tous les 6 ans.*

Suite à la réunion du Bureau du Conseil d'Administration du 12/04/2021, les documents suivants ont été transmis aux Administrateurs et membres de la Commission de Contrôle :

- L2P Audit - AMIEM - Lettre de mission exercice 2021
- L2P Audit – AMIEM – Proposition renouvellement 2021

Monsieur POLLIE présente ses missions, son mode d'intervention et l'intérêt d'une telle expertise au sein de l'Association.

**Le renouvellement du mandat de l'actuel Commissaire aux Comptes, Monsieur Damien POLLIE – L2PAudit, pour 6 ans, est approuvé par le Conseil d'Administration en sa séance du 16/04/2021.**

Cette décision n'appelant pas de remarque particulière, elle sera proposée au vote de cette Assemblée Générale lors des résolutions.

## **BUDGET PREVISIONNEL 2022 et COTISATIONS 2022**

Il est rappelé que le budget 2021 a été entériné lors de l'Assemblée Générale du 24 septembre 2020.

Monsieur LESTROHAN précise également le maintien de la cotisation à 84 €, à l'identique de 2020.

### **Proposition de budget 2022**

Le budget 2022 est présenté avec les éléments retenus par le Conseil d'Administration en sa séance du 16 avril 2021, à savoir :

**Le Conseil d'Administration est favorable à une cotisation à 86 € pour les salariés présents au sein de l'effectif de l'entreprise adhérente au 1<sup>er</sup> janvier 2022 et pour toute prise en charge Santé Travail de tout nouveau salarié et valide le budget prévisionnel 2022 qui en découle.**

**Cette proposition sera soumise au vote de l'Assemblée Générale du 22 juin 2021.**

Madame KERBAUL présente les principaux postes du compte de résultat prévisionnel AMIEM pour 2022 :

**Les cotisations et prestations** sont estimées à 17 673 998 €

**La valeur ajoutée** à 15 739 607 €

**Un excédent brut d'exploitation** de 847 122 €

**Un résultat courant** négatif : – 80 633 €

**Un résultat net** ressortant à – 25 633 €.

Monsieur LESTROHAN souligne la difficulté à présenter un budget aussi en amont dans un contexte avec une inflation pouvant fortement croître, augmentant de fait les charges de l'AMIEM.

## ECHANGES AVEC LA SALLE

Monsieur LESTROHAN invite les Administrateurs et membres de la Commission de Contrôle nouvellement désignés à se présenter :

- **Monsieur ESPITALIER NOËL Ludovic**, candidat au Conseil d'Administration, également désigné à la Commission de Contrôle – Collège Employeur, Secrétaire Général CAPEB du Morbihan, présenté par l'U2P Morbihan
- **Madame PIZZOLO BODIVIT Sandra**, désignée au Conseil d'Administration – Collège Salarié, présentée par FO Morbihan
- **Monsieur FAUVEL Denis**, désigné à la Commission de Contrôle – Collège Salarié, présenté par FO Morbihan
- **Madame GROSJEAN Corinne**, désignée à la Commission de Contrôle – Collège Salarié, présentée par la CFE-CGC Morbihan
- **Madame ROBBE Elisabeth**, désignée à la Commission de Contrôle – Collège Salarié, présentée par la CGT Morbihan

## RESOLUTIONS

*71 comptes adhérents présents ou représentés, soit 93 voix.*

### Première résolution

L'Assemblée Générale, réunie le 22 juin 2021 au Centre de Vannes Le Ténério, après avoir entendu le rapport du Conseil d'Administration,

- approuve les Compte de Résultat et Bilan de l'exercice 2020 et donne quitus aux Administrateurs de leur gestion
- décide d'affecter le résultat négatif 2020 de – 437 694 € aux réserves, c'est-à-dire au fonds général de dotation.

*Abstentions : 0 – Contre : 0 – Résolution approuvée.*

### Deuxième résolution

L'Assemblée Générale, réunie le 22 juin 2021 au Centre de Vannes Le Ténério, arrête le montant de la cotisation 2022 à :

- **86,00 €**
  - ✓ **pour les salariés présents à l'effectif de l'entreprise adhérente au 1<sup>er</sup> janvier 2022**
  - ✓ **pour toute prise en charge Santé Travail de tout nouveau salarié au cours de l'année 2022.**

*Abstentions : 0 voix – Contre : 0 – Résolution approuvée*

### Troisième résolution

#### Commissaire aux comptes

L'Assemblée Générale, réunie le 22 juin 2021 au Centre de Vannes Le Ténério, renouvelle pour six ans le mandat de :

- Monsieur **Damien POLLIE – L2PAudit** en qualité de **Commissaire aux comptes**, conformément à l'article 14 des statuts

*Abstentions : 0 – Contre : 0 – Résolution approuvée.*

### Quatrième résolution

#### Conseil d'Administration

L'Assemblée Générale, réunie le 22 juin 2021 au Centre de Vannes Le Ténério, renouvelle pour quatre ans les mandats de :

- Mmes **Emmanuelle BEBIN, Corinne LE MOUEL RUAUD** et MM **Philippe COL, Romuald DEMONTI, Didier LE BRAS, Yvon LE GUENNEC, Marc LESTROHAN, Claude RAULT** et **Alain SAPIN** en qualité d'**Administrateurs**

*Abstentions : 0 – Contre : 0 – Résolution approuvée.*

### Cinquième résolution

#### Conseil d'Administration

Suite à sa présentation, l'Assemblée Générale, réunie le 22 juin 2021 au Centre de Vannes Le Ténério, nomme pour quatre ans :

- **Monsieur Ludovic ESPITALIER-NOËL**, Secrétaire Général CAPEB Morbihan, Secrétaire Général U2P Morbihan présenté le 04/05/2021 par l'Union des entreprises de proximité (U2P) Morbihan, conformément à l'article 15 des statuts, en qualité d'**Administrateur**

*Abstentions : 0 – Contre : 0 – Résolution approuvée.*

### Covid-19 – Point vaccination

Ce point a été abordé suite à la présentation de l'*Activité médicale et Actions en Milieu de Travail 2020*.

### Réforme Santé Travail

#### Le calendrier est rappelé :

Examen de la proposition de loi sur la santé au travail par la Commission de Affaires Sociales du Sénat :

- le 16 juin, la commission a entendu Laurent Pietraszewski, Secrétaire d'État en charge des retraites et de la santé au travail
- le 23 juin, la commission examinera le texte
- le 6 juillet, le texte sera débattu en séance publique.

➔ Les informations sont régulièrement transmises aux Administrateurs et membres de la Commission de Contrôle afin qu'ils puissent suivre l'évolution de cette réforme.

### Prise de fonction du nouveau Directeur au 1<sup>er</sup> juillet 2021

Monsieur LESTROHAN rappelle que Madame Claudie CHEDALEUX quittera ses fonctions de Directrice au 30 juin 2021.

Présentation est faite de Monsieur Thomas LE NAI, actuellement Sous-Directeur de l'AMIEM et auparavant Responsable Organisation, Qualité, Communication et Logiciel métier d'avril 2018 à décembre 2019.

Monsieur LE NAI remercie le Conseil d'Administration et Monsieur LESTROHAN pour leur confiance. Madame CHEDALEUX est tout autant remerciée pour sa confiance également accordée il y a trois ans et surtout cette collaboration qui lui a beaucoup apporté. Monsieur LE NAI compte sur les responsables et les équipes en place pour mener avec lui les missions et relever les nombreux challenges à venir.

Monsieur LESTROHAN remercie également les Administrateurs et membres de la Commission de Contrôle sortants, dont certains sont présents :

Monsieur BACCI a eu plaisir à participer aux travaux de l'AMIEM. Le Service de Santé au Travail est selon lui un outil important pour les salariés et les employeurs. Le travail de proximité, la prévention, l'accompagnement humain sont des valeurs importantes portées par l'AMIEM.

Madame VILLALON évoque également le plaisir à travailler avec des équipes disponibles et de proximité. La grande force de l'AMIEM est selon elle l'équipe pluridisciplinaire. Elle renonce à ce mandat avec regrets.

Pour Madame BRIONNE, ce fut une expérience enrichissante qui lui a permis de découvrir toutes les propositions de l'AMIEM. Un grand défi est selon elle à venir pour l'AMIEM et pour d'autres partenaires, à savoir les risques psychosociaux particulièrement dans cette période singulière.

Monsieur PASUT a quant à lui toujours connu au sein des instances cette idée d'œuvrer ensemble pour le bien des salariés et des entreprises. Il a également été témoin de l'évolution de l'AMIEM avec des dirigeants qui ont su s'adapter et innover pour relever les défis. Cette idée de collaboration et d'innovation a particulièrement marqué Monsieur PASUT.

Madame CHEDALEUX tient à remercier l'ensemble des Administrateurs et membres de la Commission de Contrôle qui l'ont soutenue dans toutes les décisions à prendre. Elle remercie aussi l'ensemble des équipes de l'AMIEM avec qui elle a travaillé durant 15 années. Madame CHEDALEUX retient de très belles années passées à l'AMIEM. Elle a eu à cœur de proposer un service exemplaire et est certaine que cela va perdurer.

Monsieur LESTROHAN remercie les personnes présentes et déclare l'Assemblée Générale close et lève la séance.

---

# Formez gratuitement

vos salariés à  
la prévention des risques grâce au

**E-LEARNING**

**Simple  
& rapide**



L'AMIEM propose en libre accès 11 modules d'e-learning à destination de ses entreprises adhérentes (Evaluations des risques professionnels, Risque bruit, Risque chimique, Risque manutention, Risque TMS, ...)

**[www.amiem.fr](http://www.amiem.fr)**

Et cliquez sur le bouton

 E-Learning



Professionalisme

Proximité

Innovation

Qualité de service

Dynamisme

# AMIEM

Association **M**édicale Inter-**E**ntreprises  
du **M**orbihan et Localités Limitrophes

1 Chemin de Locmaria Pantarff  
CS 45591  
56855 CAUDAN Cedex

02 97 362 262

[www.amiem.fr](http://www.amiem.fr)

amiem